

protection, de l'expansion et de l'amélioration des terres boisées. Elle consacre la majeure partie de ses ressources à la reconstitution de forêts commerciales de qualité composées d'essences clés qui rapportent bien comme l'épinette noire et le pin rouge. Des installations ont été construites et aménagées, notamment des serres et des pépinières d'une capacité de production pouvant aller jusqu'à 10 millions d'arbres.

Nouvelle-Écosse. La Nouvelle-Écosse comprend 52 841 km² de terres, dont 44 442 sont classées comme terres forestières; 75% des terres forestières sont aptes à une exploitation régulière. Si dans l'ensemble du Canada 91% des terres forestières sont la propriété de la Couronne du chef des gouvernements fédéral et provinciaux, en Nouvelle-Écosse 24% seulement se situent dans cette catégorie. Pour ce qui concerne les boisés appartenant à des particuliers, 71% sont constitués de parcelles pouvant aller jusqu'à 405 ha.

L'administration des terres provinciales de la Couronne relève du ministère des Terres et Forêts, qui dispose à cette fin d'un personnel de forestiers et de gardes forestiers. Le personnel du service de vulgarisation aide les propriétaires de petits boisés. Le ministère est chargé de l'application de la Loi sur les terres et forêts relativement à l'ensemble des terres, ainsi que de la lutte contre les incendies de forêt. La détection des incendies est facilitée par un réseau de 35 tours de guet et un service de patrouille aérienne comprenant deux hélicoptères et six avions à voilure fixe. En 1977, 633 incendies de forêt ont dévasté 1 170 ha, ce qui représente un nombre d'incendies moyen, mais la moitié de la superficie normalement brûlée. Des équipes d'experts et des garde-feu équipés pour combattre les incendies sont dispersés dans toute la province.

L'industrie forestière joue un rôle de premier plan dans l'économie, contribuant pour environ \$150 millions chaque année au produit provincial brut. En 1977, il existait 355 usines de bois d'œuvre ou de bois, une usine de panneaux durs, deux usines de papier journal, une usine de pâte mécanique et une usine de pâte chimique. La production de bois rond se chiffrait à 3.5 millions de mètres cubes, dont 2.9 millions de bois à pâte, 50 940 m³ de bois à pâte écorcé destiné à l'exportation, et 11 213 m³ de poteaux, de pilotis et d'étais de mine. Les produits de sciage figuraient pour environ 27%, 941 258 m³ de la production de bois de première transformation. La production de copeaux à partir des déchets de scieries s'élevait à 291 490 m³.

Un programme de reboisement de faible envergure en vigueur depuis les années 30 a été nettement élargi dans les années 70. Les expériences concernant la plantation en conteneur, l'ensemencement direct, la capacité productrice du sol et la préparation des emplacements se poursuivent en vue d'améliorer les sources de semences. Une pépinière importante a été mise sur pied dans l'île du Cap-Breton afin d'alimenter en essences résistantes le programme à grande échelle de reboisement des superficies ravagées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Le bois en grume, le bois à pâte et les arbres de Noël sont vendus par adjudication, et l'abattage sur les terres de la Couronne se fait sur la recommandation des agents forestiers régionaux du ministère des Terres et Forêts. Des inventaires d'aménagement, des études sur la régénération et des coupes expérimentales sont effectués sur les terres de la Couronne, et un programme intégré d'exploitation à long terme de ces terres est en voie de réalisation. En 1976-77, 1 336 ha de forêts de la Couronne non données à bail ont été éclaircies et améliorées, et les traitements sylvicoles effectués sur 4 353 ha de terres de la Couronne données à bail ont été mis sous surveillance. Cent trois kilomètres de nouvelles routes d'accès aux terres de la Couronne sont venus s'ajouter au réseau existant.

L'inventaire provincial des forêts, système conçu pour fonctionner de façon permanente par cycles de 10 ans, a entrepris son deuxième cycle en 1971. La photographie aérienne en couleurs, utilisée pour l'île du Cap-Breton en 1969, est maintenant employée dans le reste de la province. Parmi les projets, on peut mentionner un relevé par photographie aérienne en couleurs à l'infra-rouge des dommages causés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans les hautes terres du Cap-Breton. Le remesurage tous les cinq ans d'un réseau de 1,765 parcelles-échantillons fournit des données à jour sur la croissance, le taux de coupe et la mortalité.